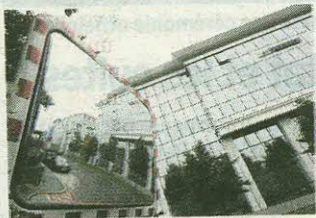


La place financière mise sous contrôle

LUXEMBOURG - En créant un comité du risque systémique, le gouvernement entend s'éviter de nouveaux déboires du type «Fortis» en 2009 lorsque les États avaient dû voler au secours des banques. La Chambre de commerce vient de rendre son avis sur le projet de loi déposé fin février par Pierre Gramegna et instaurant ce comité.

Elle salue ainsi sa création en rappelant qu'il allait donner de la visibilité à la place financière. Le comité du risque systémique diminuera «l'ac-

cumulation de risques systémiques et assurera ainsi une contribution durable du secteur financier à la croissance économique», selon la Chambre de commerce.



Le secret bancaire touchera à sa fin au Luxembourg en 2015.